C'est exposé au Musée du CAILLOU

Quelques notes à propos de la paire d'épaulettes du Général de Brigade

Les collections du Musée Provincial du CAILLOU contiennent, sous le numéro d'inventaire 122, une paire d'épaulettes de Général de Brigade de l'Armée Française, époque Premier Empire.

Cette pièce est un don de Monsieur Georges ENGLEBERT l'érudit Attaché Culturel de l'Ambassade de Belgique à VIENNE, membre de la S.B.E.N. depuis la première heure, et auteur de nombreuses études publiées dans notre bulletin ou dans d'autres revues spécialisées.

Exposée dans la quatrième salle du Musée, elle mérite d'être située dans son contexte.

C'est ce que nous allons tenter de faire, au moment où la Fermette du CAILLOU accueille une exposition ayant pour thème : « Les Belges qui ont obtenu le grade de Général, au service de la France, durant la Révolution et le Premier Empire ».

Origine :

Cet ornement spécial, porté sur l'épaule, (d'où son nom) trouve son origine dans l'ancienne épaulière, partie constitutive de l'armure du moyen âge. Toutefois, elle ne prit réellement naissance, sous sa forme et sa destination actuelles, qu'à la suite de l'adoption du mousquet pour l'armement de l'Infanterie au début du XVme siècle. Sa destination était alors de protéger l'épaule en facilitant le port du mousquet et de maintenir le baudrier. Aussi n'existait-il qu'une seule épaulette, la seconde épaule étant pour l'harmonie du costume, garnie d'une contre-épaulette. La Cavalerie ne portait pas l'épaulette, et les Dragons, sous LOUIS XIV, furent les premiers à la prendre lorsque LOUVOIS conçut la formation d'une INFANTERIE à CHEVAL, les Dragons devant surtout combattre à pied et leurs chevaux n'étant qu'un moyen de transport rapide. C'est seulement à la Révolution que l'usage de l'épaulette devint général.

Uniformes des Généraux :

Il faudra attendre le Directoire pour voir apparaître les épaulettes sur les uniformes de Généraux.

Voici ce que donne le réglement Ministériel en date du 7 Août 1798 à ce sujet :

Les Généraux en Chef, les Généraux de division, et les Généraux de brigade, porteront un grand uniforme composé des trois couleurs nationales :

– **CHAPEAU** bordé, retapé militairement, l'aile gauche arrêtée par une ganse en or retenue par un petit bouton : cocarde nationale, panache aux trois couleurs.

– **HABIT** croisé de drap bleu national, doublé de même ; le bas du revers dégagé en arrondissant pour laisser tomber le devant de l'habit perpendiculairement le long de la cuisse. De chaque côté des revers 9 gros boutons. Poches en travers à 3 pointes avec 3 gros boutons sur la patte de poche. L'habit est croisé sur le derrière ; un gros bouton à la naissance des plis et deux dans leur longeur.
Collet renversé de drap écarlate monté sur un collet droit.
Parements écarlates avec patte de drap blanc garnie de 3 petits boutons.

- **GILET** blanc croisé, 12 petits boutons de chaque côté.
- **CULOTTE** blanche portant 6 petits boutons au bas.
- **BOTTES** à l'écuyère, la tige lisse formant genouillère, avec manchettes de bottes portant 6 boutons blancs.

Les divers grades sont distingués par le dessin de la broderie de l'habit, par le baudrier, par l'écharpe et par le panache.

GENERAL EN CHEF

La broderie de l'habit de Général en chef est celle de Général de division. Elle est en fil d'or au passé. Echarpe de soie à trois bandes l'une nacarat, la seconde blanche, la troisième bleue. Les deux bouts de l'écharpe sont brodés et terminés par une frange mèlée de torsades et de jasmins. Baudrier à fond blanc avec bordure rouge maintenu sur l'épaule droite par une ganse tressée en fil d'or arrêtée par un petit bouton. Le bord du chapeau est le même pour tous les Généraux. Panache de trois plumes d'autruche rouges surmontées d'une aigrette blanche soutenue par un pied bleu. L'épée est celle du modèle adopté pour les généraux ; sur la lame est l'inscription : Général Commandant en chef.

GENERAL DE DIVISION

La veste et l'habit sont brodés.

La broderie du revers de l'habit va jusqu'au bas.

Elle est la même sur le derrière et dans les plis, pour les trois grades. Double rang de broderie au collet, aux parements et aux poches. Baudrier à fond rouge brodé sur écarlate ou sur maroquin, du modèle de celui du Général en chef. Echarpe de soie nacarat avec broderie et garniture au bas. Panache composé de trois plumes d'autruche rouges surmontées d'une aigrette blanche et bleue, ces couleurs mi-parties sur la hauteur. Epée sans inscription sur la lame.

GENERAL DE BRIGADE

L'habit a la même broderie, mais avec un rang de moins au collet, aux parements et aux poches.

Baudrier bleu céleste.

Echarpe en soie bleu céleste avec garniture et broderie aux extrémités.

Panache de trois plumes d'autruche bleu national, surmontées d'une aigrette blanche et rouge mi-partie sur la hauteur.

Même épée que les Généraux de division.

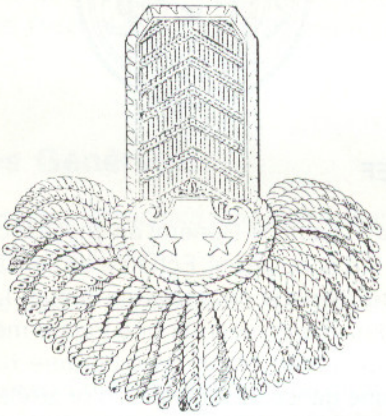

Un autre texte, du lendemain 8 août 1798 précise que les Généraux, hors du service, auront un frac en drap bleu national dont les parements et le collet pourront être brodés suivant leur grade. Ou bien ils pourront porter avec le frac des **épaulettes** de chef de brigade avec étoiles selon leur grade.

C'est la première fois que des épaulettes sont mentionnées comme réglementaires pour des Officiers Généraux. Elles sont motivées par l'absence de broderies marquant le grade sur l'habit qu'elles accompagnent.

Sous le Consulat, le réglement du 24 septembre 1803, indique que, sur l'habit de petit uniforme, les Généraux porteront deux **épaulettes** en or à franges de torsades, avec corps brodé en frisures de torsades et paillettes, doublé en drap bleu national et portant des étoiles d'argent selon le grade. (Deux étoiles pour les Généraux de brigade, trois étoiles pour les Généraux de division).

En outre, il faut observer que les habits de grand uniforme sont portés sans épaulettes dans les cérémonies avec manteau de cour. Mais aux armées, on ne voit jamais les Généraux ni les Maréchaux sans épaulettes. Ces épaulettes ont un écusson en forme de bouclier antique plus large que le corps de l'épaulette lequel est brodé en chevrons à paillettes. Les Généraux attachés à l'Empereur ou à la Garde Impériale y ajoutent des aiguillettes à droite.

Paire d'épaulettes de Général de brigade
Musée Provincial du Caillou – Photo Bernard COPPENS

La paire d'épaulettes de Général de brigade du Musée Provincial du Caillou est tout à fait conforme à cette description.

Elle doit dater du début de la période Impériale, car on remarquera que les épaulettes de Généraux ont généralement trois tournantes au lieu de deux, à la fin de l'Empire.

Jean-Jacques PATTYN